

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

### Programme d'aide financière pour le remplacement d'une toilette standard par une toilette à faible débit

- Le remplacement de 2 toilettes par propriété est admissible;
- Le programme s'applique aux bâtiments résidentiels seulement;
- La nouvelle toilette doit consommer 6 litres et moins à double ou simple chasse;
- La demande d'aide financière doit être complétée et remise dans les 60 jours suivant l'achat de la toilette;
- Pour être admissible, la toilette achetée doit servir au remplacement d'une toilette standard (10 litres et plus);
- Aucun remboursement ne sera octroyé pour l'installation d'une nouvelle toilette.

## DÉTAILS DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

La Ville de Plessisville remboursera le prix de la nouvelle toilette, incluant les taxes, jusqu'à un maximum de 50 \$, et ce, à la suite du remplacement d'une toilette standard par une toilette à faible débit, lorsque tous les éléments du programme sont respectés.

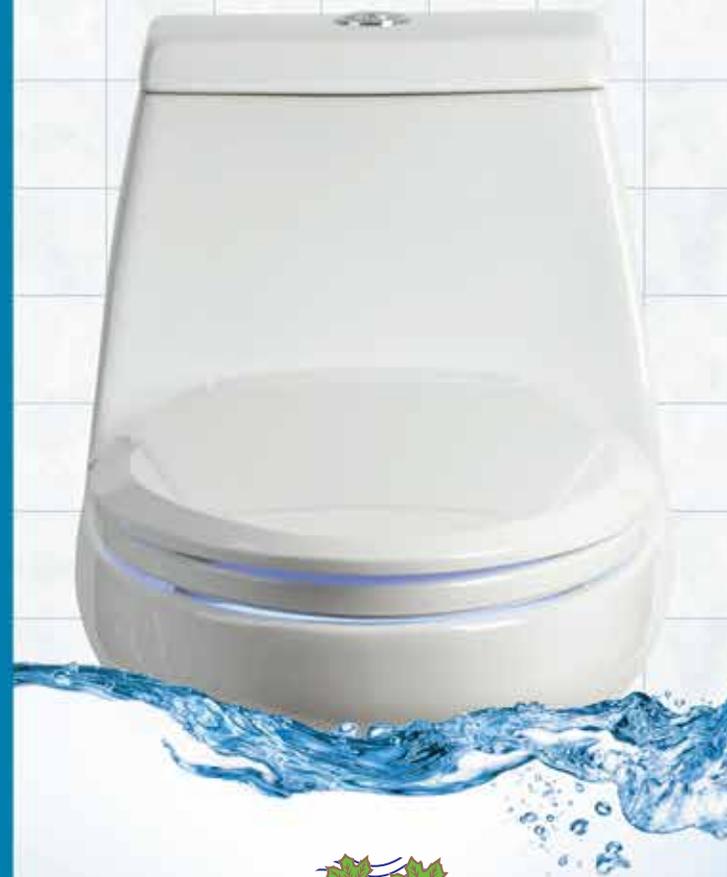
Pour déposer une demande d'aide financière, vous devez fournir les documents ci-dessous :

- Photo avant le remplacement de la toilette;
- Photo après le remplacement de la toilette (les 2 photos doivent avoir le même angle de prise de vue);
- Facture de la nouvelle toilette faisant l'objet de la demande;
- Formulaire dûment rempli par le demandeur.

**Faites parvenir votre formulaire et les documents demandés à :**

**Services techniques**  
Ville de Plessisville  
1700, rue St-Calixte  
Plessisville (Québec) G6L 1R3

# PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE REMPLACEMENT D'UNE TOILETTE STANDARD PAR UNE TOILETTE À FAIBLE DÉBIT



Conception graphique : Jean-François Roy 819 362-6481



Afin de sensibiliser les Plessisvilloises et Plessisvillois à diminuer la consommation en eau potable, la Ville de Plessisville a adopté, à l'été 2014, un programme de subvention pour le remplacement d'une toilette standard par une toilette à faible débit.

Les toilettes standards consomment près de 30 % du volume d'eau potable consacré aux activités résidentielles intérieures d'une maison. Le programme a pour but d'encourager l'utilisation d'eau en moindre quantité grâce à l'achat de toilettes à faible débit.

En utilisant moins d'eau par chasse, l'installation de toilettes à faible consommation d'eau potable contribue à diminuer le coût de traitement des eaux usées et potables.

Les informations contenues dans ce dépliant vous permettront de mieux connaître la marche à suivre pour obtenir une subvention.



# FORMULAIRE DE DEMANDE PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

REMPLACEMENT D'UNE TOILETTE STANDARD PAR UNE TOILETTE  
À FAIBLE DÉBIT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE PLESSISVILLE

RÈGLEMENT 1622

## IDENTIFICATION

Prénom et nom du propriétaire : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

## DÉTAILS DU PROJET

**Bâtiment faisant l'objet des travaux admissibles**  Même que propriétaire

Adresse : \_\_\_\_\_

Toilette simple chasse  Toilette double chasse

Marque : \_\_\_\_\_

Modèle : \_\_\_\_\_

*Je soussigné(e) déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts et autorise, si besoin est, un représentant de la Ville à se présenter sur place afin de vérifier la conformité des informations transmises. De plus, je m'engage à me départir convenablement de ma vieille toilette.*

Signature du propriétaire : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## DOCUMENTS À JOINDRE

Photos avant et après le remplacement de la toilette

Copie de la facture originale de la nouvelle toilette

## SUIVI DU DOSSIER RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Demande reçue le : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ \$ 02-420-01-979

Autorisé par : \_\_\_\_\_

## RÉSERVÉ AU SERVICE DE LA TRÉSORERIE

Formulaire envoyé au Service de la trésorerie le : \_\_\_\_\_

Subvention versée le : \_\_\_\_\_